



Scolaires

Quantité	Fournitures communes aux secondes, premières, terminales
1	Cahier de textes ou agenda
1	Trousse
1	Crayon à bille noir, bleu, vert et rouge (1 de chaque)
1	Crayon de papier
1	Set de traçage (équerre – rapporteur – règle plate 30 cm)
1	Rouleau de scotch
1	Bâton de colle
1	Paire de ciseaux
1	Feutre noir fin
1	Compas
1	Gomme
1	Taille crayon
1	Pochette de 12 feutres
1	Boîte de crayons de couleur
1	Pochette de papier à dessin blanc A3 180g (pour les terminales)
1	Pochette oeillets
1	Surligneur (pochette de 4 couleurs)
2	Porte vue feuillets plastiques 40 pages minimum
2	Pochette carton à rabats élastiques 24 x 32
2	Classeur 21x29,7 (Maths/physique)
2	Jeu d'intercalaires
1	Paquet de pochette de feuilles plastiques perforées
1	Paquet copies doubles 21x29,7 Seyès
1	Paquet feuillets mobiles 21x29,7 Seyès
1	Bloc notes perforé petits carreaux
1	Paquet feuillets mobiles 21x29,7 petits carreaux
2	Cahier 24x32 96 pages sans spirale petits carreaux
1	Cahier 24x32 gros carreaux 96 pages
2	Cahier A4 Seyès 200 pages sans spirale (1 Français, 1 Histoire)
1	Paire d'écouteurs pour l'Anglais
1	Calculatrice marque Numworks ou CASIO Graph 35+E ou TI 82 Advanced édition Python
1	Tenue de sport (sac contenant 1 tee-shirt – 1 short – 1 survêtement – 1 vêtement de pluie – 1 paire de basket pour extérieur – 1 paire de basket pour intérieur (semelles non marquantes)
Matières professionnelles	Pour les secondes, pour les premières et pour les terminales :
	Clé USB 16 gigas
	1 cadenas 6mm de diamètre
Equipements de Protection Individuelle	1 paire de chaussures de sécurité
	1 cote de travail

Nous avons sélectionné un fournisseur partenaire PROFIL TEXTILE 365 rue Pascal 54710 LUDRES. Nous avons négocié le tarif des EPI et déduit l'aide régionale au premier équipement pour obtenir le meilleur rapport qualité/prix.

Il vous restera la somme de 50 € à régler à PROFIL TEXTILE.

Aide 1er équipement déduite que pour les SECONDES BAC PRO

ATTENTION à bien anticiper vos achats afin d'être en possession de vos EPI pour la rentrée de septembre.
Tout achat chez un autre fournisseur ne vous permettra pas d'obtenir l'aide de la Région.